



Wendake, le 25 septembre 2019

- AVIS À LA POPULATION -

COLLECTE SPÉCIALE DE RÉSIDUS VERTS

(Sac en papier seulement)

Les vendredis, 11 octobre, 25 octobre et 08 novembre se tiendront trois collectes de résidus verts ; feuilles mortes, gazon coupé, résidus de jardin et petits branchages. De ce fait, nous encourageons des solutions simples comme l'herbicyclage et le feuillicyclage qui sont d'excellents engrais naturels, réduisent les gaz à effet de serre associés au transport et réduisent votre empreinte écologique.

Il est **IMPORTANT** de respecter les consignes suivantes, autrement, vos résidus verts seront ramassés lors de la collecte de déchets et seront enfouis au lieu d'être transformés en compost.

- Seulement les sacs de papier sont acceptés. **Tous les sacs de plastique sont interdits**, même les sacs en plastique recyclables ou composables, car ces derniers ne se dégradent pas assez rapidement et affectent la qualité du compost.
- Un poids maximal de 25kg (55 livres) pour les sacs et ballots. Le branchage doit être coupé en **longueur maximale de 90 cm (3 pieds)** et le diamètre des branches ne doit **pas excéder 5 cm (2 pouces)**.
- Privilégiez des sacs en papier au lieu des ballots, car les ballots se dégradent très lentement. De plus, utilisez de la corde en fibre naturelle et non des cordes en matériels synthétiques comme le nylon, polyester et polypropylène, car elles contaminent le compost. Des sacs de papier sont offerts gratuitement à la réception de nos bureaux administratifs.
- Être déposés au plus tôt 48 heures avant le jour prévu de la collecte. Seuls les branchages attachés en ballots ou placés dans des sacs seront ramassés.





NATION
huronne-wendat

COLLECTE DES MATIÈRES ORGANIQUES « BAC BRUN »



D'autre part, nous souhaitons vous informer que votre nouveau bac brun et mini bac de cuisine seront livrés directement à votre domicile dans la semaine du **21 octobre 2019**. De plus, la première collecte des matières organiques « bac brun » sera le vendredi **8 novembre 2019**. Dès la réception de votre « bac brun », les résidus verts feront également partie de la collecte des matières organiques. Nous vous invitons en conséquence à prioriser la disposition de vos feuilles mortes et autres résidus végétaux dans le « bac brun ».

Prochainement, un nouveau calendrier des collectes de matières résiduelles sera envoyé à la population par courrier et publié sur la page web de la Nation huronne-wendat (<https://wendake.ca/>) ainsi que sur la page Facebook de la Nation huronne-wendat (<https://fr-ca.facebook.com/NHW.Wendake>).

Nous vous remercions de votre précieuse collaboration.

Jean-Philippe Vincent, ing. f.
Directeur
Gestion des immeubles, Infrastructures et Projets majeurs